

Comment adapter le quotidien des agents au changement climatique ?

Le 10 mars, Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition écologique, a présenté la version finalisée du **plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC), visant à préparer la France à un réchauffement de +4°C d'ici 2100**. Ce plan, mis en consultation pendant plusieurs mois, inclut 52 mesures, la 12e porte sur **“un État exemplaire pour intégrer l'adaptation au changement climatique dans le quotidien de travail des agents public”**.

FACE À L'AUGMENTATION PRÉVISIBLE DES VAGUES DE FORTES CHALEURS EN FRANCE, LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT ADAPTERA SES MODALITÉS DE TRAVAIL. UN BOUQUET D' ACTIONS SERA ÉTUDIÉ SELON LES SITUATIONS. UNE EXPÉRIMENTATION SERA NOTAMMENT MENÉE DANS CERTAINS BÂTIMENTS PUBLICS PARTICULIÈREMENT EXPOSÉS AU RISQUE DE FORTES CHALEURS AFIN D'AMÉNAGER AU MIEUX LE QUOTIDIEN DE TRAVAIL DES AGENTS PUBLICS. CONCRÈTEMENT, IL POURRA S'AGIR DE DÉCALER LES HORAIRES D'ACTIVITÉ, DE RÉORGANISER L'OCCUPATION DES LOCAUX SUR LES PAROIS MOINS EXPOSÉES À LA CHALEUR, D'ADAPTER LES TENUES DE TRAVAIL, LA RESTAURATION ET LES ACTIVITÉS POUR PRÉSERVER LA SANTÉ DES AGENTS PUBLICS ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL.

L'objectif est de réorganiser le travail pour limiter les effets des vagues de chaleur. Ainsi, des expérimentations seront menées en 2025, incluant des horaires décalés, l'augmentation du télétravail, ou la semaine de quatre jours. Une attention particulière sera portée à l'adaptation des lieux de travail ainsi qu'aux tenues de travail.

Parallèlement, le PNACC encourage l'intégration des enjeux climatiques dans la commande publique, afin d'éviter le gaspillage de ressources et la « maladaptation ». Il prévoit le développement d'outils pour garantir que l'adaptation au changement climatique soit un critère systématique dans les achats de l'État. Le ministère de la Transition écologique soutient également une révision des directives européennes sur les marchés publics pour mieux prendre en compte l'environnement. Ce plan vise à créer un « réflexe adaptation » dans les pratiques publiques, notamment en renforçant l'inclusion des enjeux climatiques dans les politiques d'achats et les projets futurs.